



IME Ladoucette et SESSAD L'Escabelle
Etablissement et service de la Société Philanthropique
8 rue Thibault - 93700 Drancy
Tél. 01 48 96 98 00

Livret d'accueil et d'intégration

pour les nouveaux salariés et les stagiaires

Quelques mots d'introduction...

Bienvenue à la Société Philanthropique, et plus précisément à l'IME Ladoucette et au Dessad "L'Escabelle".

Ce livret conçu à l'intention des nouveaux salariés et des stagiaires contient des éléments visant à faciliter votre intégration au sein de l'établissement ou du Service pour une fructueuse collaboration au Service des jeunes accueillis.



Evelyne POTEAUX
Directrice IME Ladoucette



SOMMAIRE

Présentation globale de l'établissement p. 4

- Des missions et des activités centrées sur l'accompagnement de jeunes déficients intellectuels
- Un organisme gestionnaire : la Société Philanthropique, association gérant une vingtaine d'établissements
- Les démarches institutionnelles
- Une organisation et des professionnels au service des jeunes accueillis
- Des bâtiments neufs adaptés aux activités de l'établissement
- La vie institutionnelle

Zoom sur les services p. 10

- Le service Externat
- Le service Internat
- Le service Accueil de Jour
- Le service de Suite d'Accompagnement et d'Insertion Spécialisé
- Le SESSAD l'Escabelle
- Les services Généraux
- Le service Administratif et Comptable

Vie pratique p. 17

- Quelques informations utiles
- Les obligations de salariés
- Les instances représentatives du personnel
- Drancy... quelques repères



Des missions et des activités centrées sur l'accompagnement de jeunes déficients intellectuels

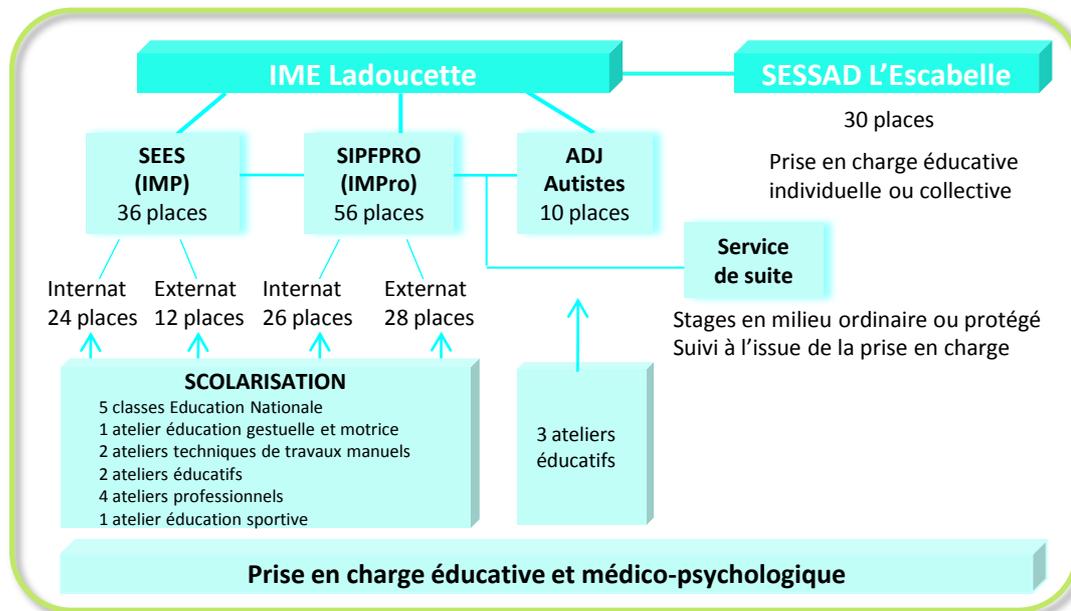
L'établissement a pour mission d'accueillir des enfants et des adolescents présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Chaque jeune admis à l'IME LADOUCETTE bénéficie, dans le cadre d'un **parcours individualisé** :

- d'une **scolarisation adaptée** : développement des capacités cognitives et intellectuelles et des apprentissages fondamentaux
- de **soins et de rééducation** : minoration des conséquences de la déficience et développement de l'autonomie
- d'une **éducation** : facilitation du transfert dans la vie sociale, des apprentissages effectués tant sur le plan scolaire que rééducatif et des soins

avec pour **objectifs dans cette prise en charge**, de :

- développer l'autonomie des jeunes les plus en difficulté
- favoriser la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles
- favoriser l'autonomie quotidienne sociale et professionnelle
- faciliter l'intégration dans les différents domaines de la vie, de la formation générale et professionnelle.

Plusieurs **modalités d'accueil** sont proposées par l'IME : l'internat à temps complet, à temps partiel ou séquentiel et l'externat à temps complet ou partiel. Par ailleurs, le **SESSAD «L'ESCABELLE»**, structure rattachée à l'IME, assure auprès de jeunes, un accompagnement éducatif et médico-psychologique à domicile (principalement à l'école primaire ou collège), afin de maintenir leur inclusion scolaire.



ADJ (Accueil de jour) - IME (Institut Médico-éducatif) - IMP (Institut Médico-Pédagogique)
IMPro (Institut Médico-Professionnel) - SEES (Section d'éducation et d'enseignement spécialisé)
SIPFPRO (Section Initiation et de première formation professionnelle)
SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile)

Les dates marquantes de l'histoire....



- 1859** Création de l'Asile de Drancy par la Baronne de Ladoucette.
- 1955** Transformation de l'établissement en Institut Médico-Pédagogique : accueil des jeunes filles «déficiantes».
- De 1959 à 1975** Modifications des agréments notamment en ce qui concerne les âges, les effectifs des enfants, et les modalités d'accueil.
- 1975** Transfert de la gestion de l'IME à la Société Philanthropique.
- 2001** Ouverture de l'IME à la mixité. Création d'un SESSAD de 10 places.
- 2005** Extension du SESSAD
- 2009** Ouverture de la section d'accueil de jour de 10 places pour adolescents autistes.
- 2008-2010** Reconstruction complète et extension de l'établissement.
- Septembre 2010** Inauguration des nouveaux bâtiments avec attribution du nom de la fondatrice « IME LADOUCETTE »

La personne humaine, au cœur de nos principes d'intervention

Les principes d'intervention s'inspirent des **valeurs associatives** et s'inscrivent dans le **respect de la réglementation et des recommandations de l'ANESM**. Ils visent l'émergence d'une culture basée sur des relations humaines favorisant l'ouverture à des relations sociales structurantes :

- le respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité
- l'intégration du modèle du vivre ensemble comme facteur d'éducation et de socialisation
- la minoration des conséquences de la déficience en développant l'autonomie tout en gérant les risques éducatifs
- la coopération avec les familles
- l'individualisation de la prise en charge dans un contexte de vie collective
- le respect de la laïcité et des préférences culturelles
- la culture du questionnement permanent.

Un établissement et un service gérés par la Société Philanthropique

L'IME LADOUCETTE est géré, depuis 1973, par la Société Philanthropique, association à but non lucratif, fondée en 1780 et **reconnue d'utilité publique**. Une des originalités de la Philanthropique est de constituer une **structure laïque** ouverte à tous les courants de pensée «*sans distinction d'opinion et de croyance*» et avec la volonté «*de rendre toute sa dignité à la personne que l'existence a maltraitée*». Au cours de plus de deux siècles d'existence, la Société Philanthropique a su s'adapter aux nécessités de chaque époque tout en restant fidèle à l'idéal de générosité et de partage qui animait ses fondateurs.

L'Association intervient dans le champ de l'action sociale et médico-sociale auprès des personnes en situation de fragilité, vulnérables ou démunies. Elle a développé **5 domaines activités** : Protection de l'enfance, Prise en charge du handicap de l'enfants à l'adulte, Soins adultes et enfants, Logement/Insertion, Accueil de personnes âgées. Aujourd'hui la Société Philanthropique gère **20 établissements conventionnés ou non**, répartis sur **35 sites différents**, concentrés essentiellement en région parisienne.

Elle perpétue les **valeurs humanistes** de ses fondateurs à travers des principes de fonctionnement à décliner dans chacun de ses établissements :

- offrir les meilleures conditions possibles d'accueil à nos bénéficiaires, les faire grandir, les traiter en sujets et non en objets, favoriser leur insertion
- construire des lieux à forte personnalité, vivants, durables et évolutifs
- avoir la capacité à s'adapter aux exigences des financeurs publics tout en conservant sa liberté d'innover et de bien remplir sa mission
- avoir une exigence de qualité et de compétence dans les services rendus, les bâtiments, l'insertion dans l'environnement
- assurer la bonne gestion financière tout en pratiquant des tarifs modérés
- inscrire l'action dans la durée, formalisée dans un projet d'établissement concerté.



Un logo d'établissement déclinant les valeurs associatives ...



...traduites par la devise latine «*jusqu'à ce que l'eau bienfaitrice descende du ciel* » : une main bienveillante verse un arrosoir visiblement fertilisant sur des plantations qui surmontent le nom de « Maison Philanthropique »



...et reprises en version modernisée par l'IME Ladoucette,
Tel l'arrosoir apportant l'eau bienfaitrice jusqu'à ce que les plantes puissent elles-mêmes leur eau, nous accompagnons les jeunes jusqu'à l'autonomie.....
Le SESSAD rebaptisé «L'Escabelle» : petit escabeau en vieux français comme symbolique de la montée vers l'autonomie.



Les démarches institutionnelles

Le projet d'établissement 2012-2016

Le projet d'établissement 2012-2016 élaboré avec la participation du personnel, des familles des usagers, présente, après un diagnostic interne de l'établissement, une analyse de l'environnement, les orientations stratégiques et les objectifs généraux 2012-2016 déclinés en plans d'action avec calendrier et indicateurs de résultats.

Il est remis à tout salarié qui en fait la demande auprès du secrétariat.

Les Orientations stratégiques 2012-2016

L'IME Ladoucette, fidèle aux valeurs associatives, affirme sa volonté d'accueillir sans pré-acquis, des jeunes déficients intellectuels fragiles, vulnérables et démunis, sans distinction d'opinion et de croyance, en les prenant en charge dans leur globalité et en adaptant de façon constante l'accompagnement de ces jeunes vers plus d'autonomie, en lien avec leurs familles.

De cette posture, se dégagent pour les années 2012-2016 5 orientations stratégiques

- L'adaptation permanente de notre offre d'accompagnement aux évolutions du jeune accueilli et aux besoins émergents de prise en charge du handicap en Seine-Saint-Denis.
- L'émergence d'une culture commune à l'ensemble des professionnels pour développer la cohérence et la dynamique de la prise en charge.
- L'amélioration de la coopération avec les familles.
- Le développement du partenariat et du réseau pour assurer la globalité de la prise en charge du jeune.
- L'optimisation du fonctionnement et de la gestion de l'établissement, en lien avec l'Association.

Extrait du document projet établissement 2012-2016

La démarche Qualité et l'évaluation interne

L'IME développe une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité**, généralisée à tous les services.

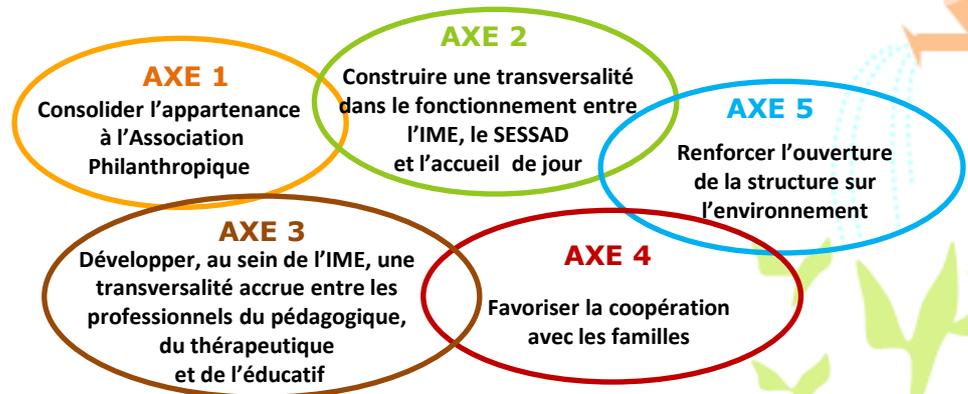
Cette démarche concerne l'ensemble du personnel. Tous les professionnels doivent prendre connaissance des procédures et protocoles en vigueur dans l'établissement, afin de les intégrer dans leurs pratiques quotidiennes. Ces documents sont mis à disposition dans les services et font l'objet de mises à jour régulières.

La première **évaluation interne** menée d'octobre 2010 à juin 2011, en association avec l'ensemble des partenaires et l'appui méthodologique d'un cabinet de consultants, a permis d'élaborer un plan d'amélioration du service rendu avec des actions prioritaires à mener.

En 2014, en vue de l'évaluation externe, une deuxième évaluation interne permettra d'apprécier la pertinence des mesures correctives.

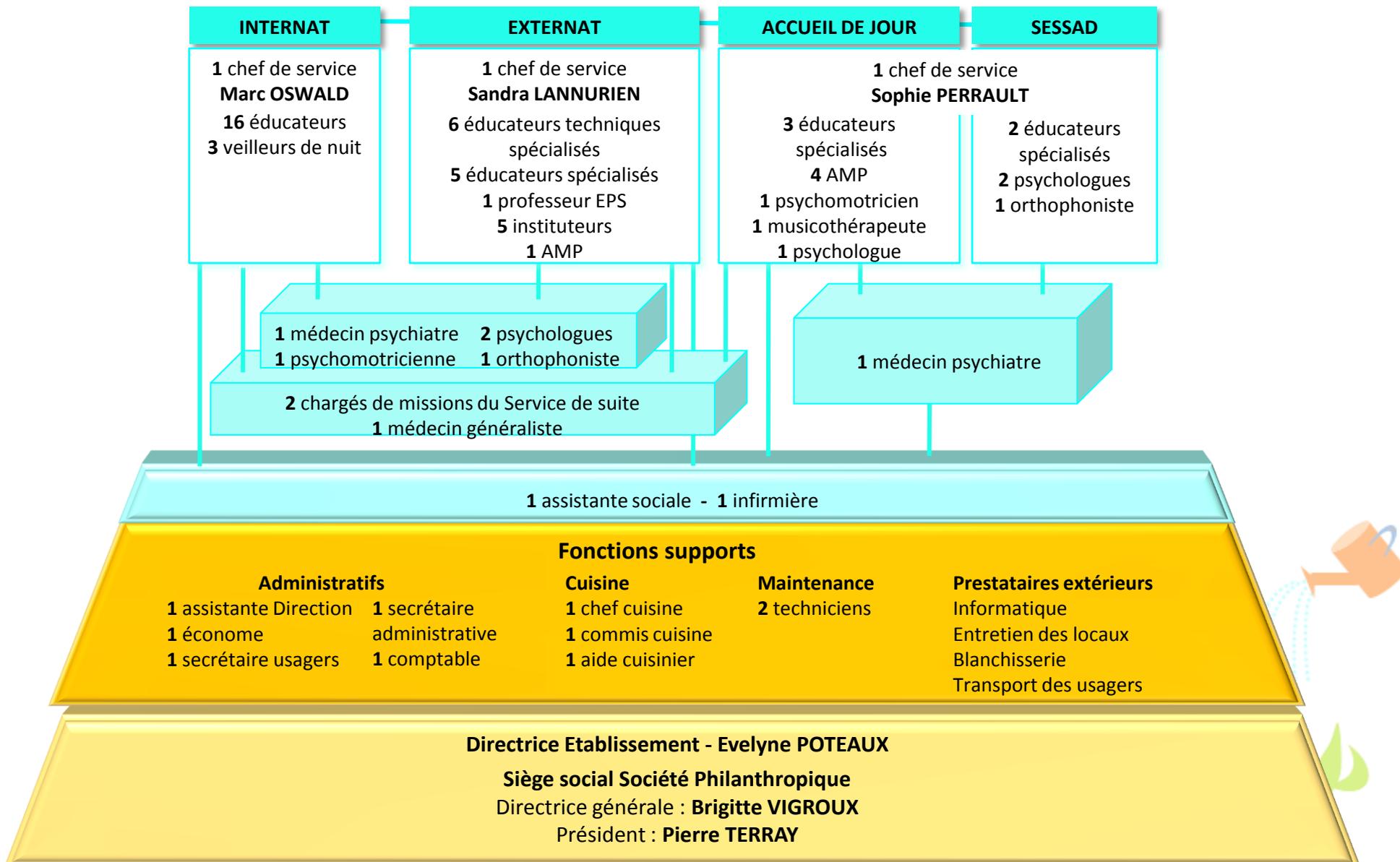
La participation du personnel est sollicitée tout au long de ce processus d'amélioration continue de la qualité.

Le plan d'action autour de 5 axes



Une organisation et des professionnels au service des jeunes accueillis

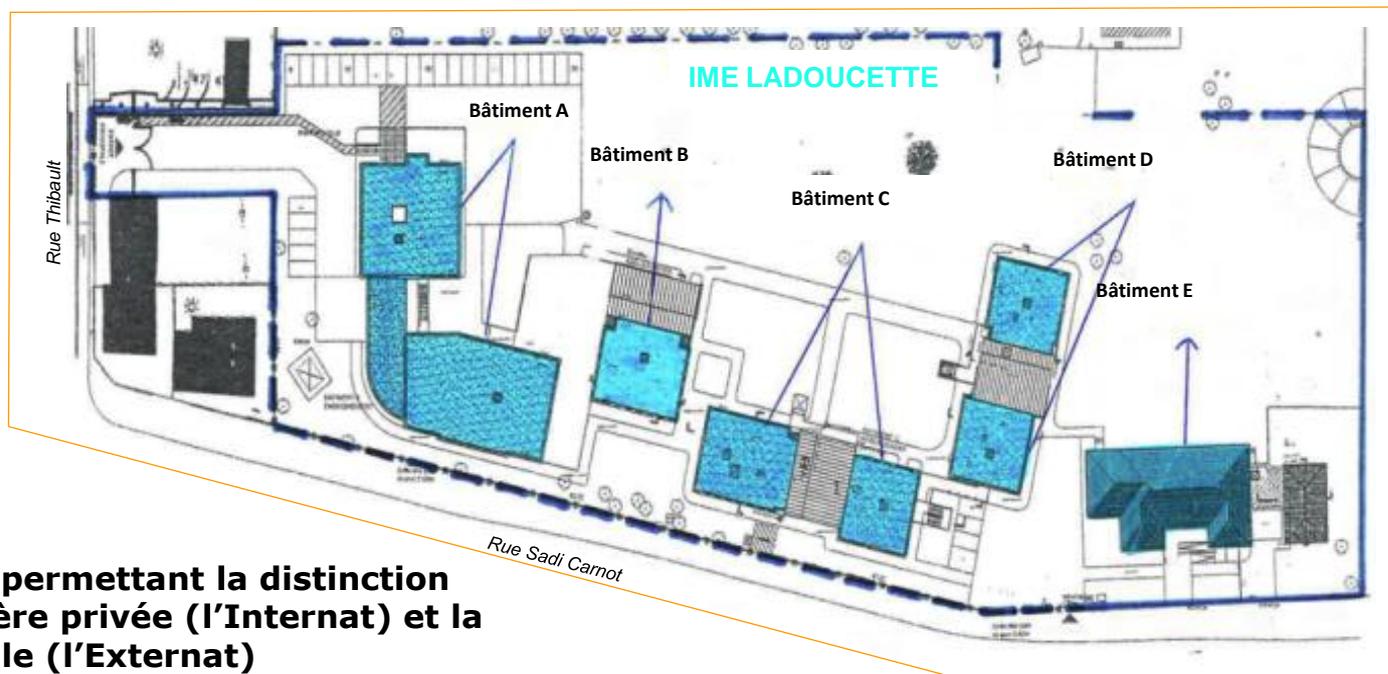
L'IME Ladoucette a un effectif de **75 salariés** y compris les cinq postes d'instituteurs mis à disposition par l'Education Nationale.
Le SESSAD a un effectif dédié de **6 salariés**. Un certain nombre de professionnels partagent leur temps de travail sur les deux structures.



Des bâtiments neufs adaptés aux activités de l'établissement

La nouvelle architecture répond à plusieurs enjeux en lien avec la qualité de prise en charge

- la dissociation des espaces de vie et identification des segments spatio-temporels indispensables aux jeunes,
- la sécurité des enfants et le respect de l'intimité,
- la mise en œuvre de la mixité quotidienne et le respect des âges,
- l'intégration d'un espace dédié à des jeunes adolescents autistes.



5 bâtiments permettant la distinction entre la sphère privée (l'Internat) et la sphère sociale (l'Externat)

Le bâtiment A comprend l'accueil, le service administratif et médico-psychologique relié par une passerelle au service pédagogique et à la restauration collective.

Le bâtiment B ouvrant sur la cour de récréation, abrite le gymnase, un atelier éducatif, l'atelier espaces verts et un foyer.

Les deux bâtiments C et D séparés sont réservés à l'hébergement.

Le bâtiment E est dédié à la section d'accueil de jour pour adolescents autistes et au SESSAD.

Les constructions laissent une place importante aux **espaces verts** pour le plus grand plaisir des jeunes.



Le calendrier

Le calendrier de fonctionnement comprend 210 jours d'ouverture.

Il est remis aux salariés en juillet intègre l'ensemble des congés légaux et conventionnels, ainsi que les RTT pour les services concernés (administratif, généraux, service de suite).

Il peut exceptionnellement être modifié en cas de variation du calendrier scolaire décidé par le ministère de l'Education Nationale.

La kermesse, les journées des parents

L'établissement consacre trois samedis répartis sur l'année, aux rencontres avec les familles.

Ces journées s'organisent autour d'un buffet proposé par l'établissement, et les familles peuvent échanger avec l'ensemble des professionnels.

En fin d'année, une kermesse permet de clôturer l'année dans une ambiance festive.

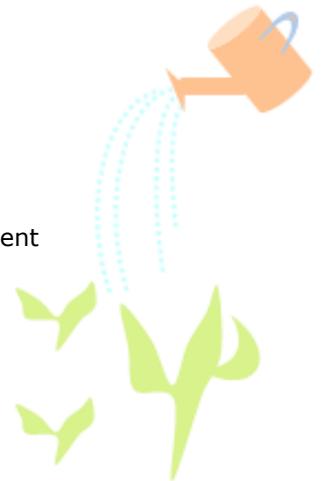
Ces journées obligatoires sont intégrées dans le calendrier de fonctionnement

Le Conseil de la Vie Sociale

Il est élu par les familles (IME et SESSAD) et se compose également de jeunes désignés par leurs pairs, ainsi que des salariés.

Les réunions ont lieu 3 ou 4 fois par an.

La présidente actuelle est **Madame Joëlle ATALLI BEN MAYER.**



Le service Externat

Sa mission

La mission de l'Externat est de favoriser l'épanouissement des jeunes avec l'objectif d'un développement de leur autonomie quotidienne sociale et professionnelle. Le service travaille l'intégration des jeunes dans les différents domaines de la vie, de la formation générale et professionnelle en mettant en avant leurs potentialités intellectuelles, affectives et physiques.



Son organisation

La mission s'organise en 4 volets sur les 2 unités IMP et IMPro :
La **scolarisation** avec le développement des capacités cognitives, intellectuelles et des apprentissages fondamentaux.

Le **technique** qui favorise les apprentissages professionnels.

Les **soins et rééducation** par un travail sur les évolutions tant psychiques que physiques.

L'**éducatif** avec un accompagnement quotidien des jeunes facilitant l'insertion dans la vie sociale et dans les apprentissages.

Tous les jeunes bénéficient une à deux fois par semaine, d'une **activité sportive** animée par l'éducatrice sportive spécialisée.

Les professionnels sont réunis deux fois par semaine : une réunion par unité et une réunion transversale de l'externat. L'ensemble des professionnels paramédicaux se réunit chaque semaine avec le psychiatre. Le mercredi, les référents participent à 3 synthèses pour élaborer les projets individuels des jeunes. Tous les professionnels de l'internat et de l'externat se rencontrent une fois par trimestre sur des thématiques d'actualité.

Ses activités

L'externat organise des ateliers scolaires et des activités techniques et éducatives qui visent la socialisation, les apprentissages et l'autonomie en vue d'une orientation vers le monde du travail.

L'atelier scolaire

Il s'organise de façon différenciée en fonction des capacités et des besoins de chaque jeune : par exemple, apprendre à compter et à déchiffrer les lettres en lien avec les activités techniques.

Les 6 activités techniques

Elles favorisent l'acquisition de **compétences transversales** et transposables :

Socialisation : les bases de la vie quotidienne (pour les plus jeunes)

Activités Bois : les bases techniques du travail du bois (pour les plus jeunes)

Espaces verts : les gestes techniques et l'utilisation des outils de travail de la terre « Créafil » : le travail de la psychomotricité fine par le biais de la couture et des perles

Façonnage : en partenariat avec des ESAT, l'apprentissage du pliage et du conditionnement des boîtes

Hygiène et entretien des locaux : les gestes, l'utilisation des outils et des produits permettant l'entretien de locaux.

Les soins et rééducation

Chaque **professionnel paramédical** travaille selon sa spécialité, en fonction des capacités et des besoins de chaque jeune : par exemple travail corporel, sur les troubles de l'apprentissage du langage, entretiens psychothérapeutiques, liens avec les familles.

Les groupes éducatifs

A partir d'**activités concrètes** (cuisine, sorties...), un travail est mené sur l'**autonomie dans les gestes de la vie quotidienne** en lien avec l'internat.

Les activités sportives

En interne : basket, football, gymnastique, rollers, randonnées,....

En externe (avec partenaires) : judo, tennis de table, basket,...

L'équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service
- 1 Educateur sportif
- 1 Psychomotricienne
- 1 Orthophoniste

IMP

- 1 Psychologue
- 3 Educateurs spécialisés
- 1 Aide Médico Psychologique
- 1 Educateur technique
- 2 Instituteurs

IMPro

- 1 Psychologue
- 2 Educateurs spécialisés
- 5 Educateurs techniques
- 3 Instituteurs

Une journée en IMPro...

9h00 → ateliers scolaires

10h30 → récréation

11h 00 → retour en ateliers scolaires

12h30 → récréation

12h45 → déjeuner

13h45 → activité technique

14h45 → récréation

15h15 → retour en activité technique

16h00 → départ

Entretiens individuels et ponctuels en alternance

Le service Internat

Sa mission

L'Internat a pour mission l'accompagnement des jeunes dans la vie quotidienne avec pour but d'amener chacun à un niveau d'autonomie maximum en fonction de son handicap et de ses possibilités. Les activités organisées permettent aux jeunes de vivre de manière équilibrée, de trouver un épanouissement personnel et de s'intégrer dans la cité. Le travail de l'équipe éducative doit favoriser le développement des compétences et/ou le maintien de celles-ci.

Son organisation

Les 52 jeunes sont séparés en quatre groupes : **24 jeunes sur l'IMP répartis dans deux unités, 28 jeunes de l'IMPro organisés en deux unités** (un étage mixte). Chaque unité est encadrée dès le lundi matin, par quatre éducateurs, 210 jours par an, suivant un roulement établi sur quatre semaines (140 heures).

L'internat fonctionne en synergie avec le service Externat et l'équipe médico-psychologique.

Un éducateur est **réfèrent de trois jeunes en moyenne**. Chaque jeune bénéficie d'un **projet individualisé**, élaboré en équipe pluridisciplinaire et en lien avec la famille. Une synthèse regroupant les professionnels des différents services a lieu une fois par an. Elle permet de déterminer les modalités à mettre en œuvre pour réaliser les projets individualisés. Tous les six mois, les projets sont réactualisés. Des rencontres régulières avec les familles sont organisées par le chef de service avec les référents éducatifs.

Une réunion d'équipe, par section (IMP, IMPro), se déroule de façon hebdomadaire. Un temps de préparation est prévu pour les professionnels le vendredi matin. Il existe un temps d'échange des pratiques le vendredi après midi en présence des psychologues.

L'équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service éducatif
 - 16 Educateurs spécialisés
 - 3 Veilleuses de nuit
- avec interventions des psychologues, de l'infirmière, du psychiatre, de l'assistante sociale et du service de suite



Ses activités

Les activités du service sont centrées sur la recherche de l'autonomie du jeune, au quotidien en lui permettant, au travers du collectif, de s'affirmer personnellement. De son degré d'autonomie acquis, dépendront ses possibilités d'orientation dans le futur. Au travers du «vivre ensemble», les jeunes développent leurs acquis dans les actes de la vie quotidienne et leurs compétences en matière de socialisation. Cela est déterminant pour leur avenir et leur insertion dans la vie de la cité.

Accompagnement des jeunes dans leur autonomie

Les éducateurs aident les jeunes à accomplir seuls les actes et gestes de la vie quotidienne. Ils veillent aussi à leur bien être physique et psychique en les écoutant dans leurs demandes, leurs angoisses, leurs envies et leurs interrogations.

Organisation et animation d'activités ou ateliers adaptés

Les éducateurs prévoient et organisent des activités sportives, manuelles et culturelles pour les soirées et le mercredi après-midi. Au-delà de l'activité elle-même, l'objectif et le bénéfice sont de l'ordre du lien tissé avec les autres dans des moments de plaisir et de détente. Un partenariat existe avec les structures de la ville : médiathèque et service jeunesse.

Projets individualisés

Les professionnels rédigent les écrits liés à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets individualisés. Ils assurent les liens avec les services partenaires, les familles et les jeunes.

Une journée en internat ...

- 16 h00 → Fin de prise en charge sur l'externat. Accueil dans l'unité par les éducateurs autour d'un goûter.
- 16h30 → Organisation de la soirée avec les jeunes. Petits groupes autour d'activités différentes (sorties extérieures, jeux de société, rangement, discussion, télévision...)
- Avant 19h30 → Les douches sont prises. Les éducateurs encadrent les moins autonomes.
- 19h30-20h30 → Tout le monde se met à table.
- 20h30 → C'est l'heure de services (débarassage, nettoyage des tables, balayage dans la salle à manger). Après le repas, les jeunes peuvent de nouveau se détendre ensemble dans l'unité
- 20h45 → Les plus jeunes se couchent.
- 21h45 → Transmission faite par les éducateurs vers la veilleuse de nuit qui prend le relais. Tous les jeunes doivent être dans leur chambre.
- 7h30 → Les éducateurs prennent en charge le lever et le début de journée. La veilleuse s'en va après transmission des événements de la nuit. Petit déjeuner et aide à la préparation des jeunes.
- 8h55 → Les jeunes sont prêts pour rejoindre l'externat.

Le service Accueil de Jour

Ses missions

L'Accueil de jour, section spécifique de l'IME Ladoucette, accueille 10 jeunes, âgés de 14 à 20 ans atteints d'autisme et déficients intellectuels, et vise à favoriser leur autonomie, leur épanouissement, leur socialisation et intégration sociale.



Son organisation

La section fonctionne en externat. L'effectif est réparti en trois groupes encadrés par deux professionnels (éducateur spécialisé et AMP), assurant la référence des jeunes. Les activités sont organisées et planifiées en fonction du projet individualisé de chaque jeune.

Ces activités varient selon l'évolution du jeune ou les attentes de la famille rencontrée régulièrement.

Des réunions hebdomadaires pluri-disciplinaires permettent la coordination des activités proposées aux jeunes et les échanges des pratiques.

Ses activités

Des activités éducatives et thérapeutiques sont proposées aux jeunes en fonction de leur projet individuel. On peut les regrouper sous les grandes thématiques suivantes :

Les activités éducatives

Les activités extérieures qui visent à développer la socialisation en favorisant l'adaptation des comportements dans des lieux extérieurs, la découverte de la ville et la familiarisation avec les transports.

Les activités manuelles qui visent le développement de la motricité fine, la créativité et l'imagination. Ces activités favorisent également l'interaction entre les jeunes.

Les activités corporelles qui offrent l'opportunité de la stimulation des cinq sens et, en abordant l'hygiène et l'esthétique, elles contribuent à rendre les jeunes plus autonomes dans les actes de la vie quotidienne.

Les activités para-médicales

Les prises en charge psychologiques : des entretiens réguliers individuels permettent de travailler sur la relation et la communication et de décoder les émotions à travers des échanges visuels et auditifs entre les personnes.

La psychomotricité : les jeunes sont pris en charge individuellement ou collectivement pour travailler sur la psychomotricité fine et le corps.

Le groupe de parole : les thèmes abordés sont le corps, la sexualité et l'adolescence

La musicothérapie : un travail en groupe est réalisé sur les choix de musique, la détente en utilisant son corps comme instrument par la découverte de l'organe vocal, prendre conscience de sa voix et par-là, accroître la confiance en soi.

L'équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service
- 1 Psychiatre
- 1 Psychologue
- 3 Educateurs spécialisés
- 4 Aides médico-psychologiques
- 1 Psychomotricien
- 1 Musicothérapeute

Une journée en externat...

- 9h00 → Accueil de l'ensemble des jeunes dans la salle à manger (9h30 le lundi)
- 9h30 → Activités éducatives en groupes fixes, avec une pause
- 11h30 → Repas, soit au sein de l'ADJ soit avec les autres jeunes de l'IME
- 13h30 → Temps de détente
- 14h00 → Activités éducatives en groupes hétérogènes
- 15h30 → Détente avant départ
- 16h00 → Départ (15h30 le vendredi)

Le Service de Suite d'Accompagnement et d'Insertion Spécialisé

Ses missions

Ce service a pour mission de permettre aux jeunes accueillis à l'IME, de trouver des solutions de sorties adaptées à leurs motivations et leurs capacités, en collaboration avec les familles dans un souci de réussite et d'intégration pérenne. Il assure un accompagnement des jeunes sur les trois années qui suivent leur sortie.



Son organisation

Les deux chargées d'insertion accompagnent les jeunes de l'IMPro de façon différenciée suivant leur âge et leur situation.

De 14 à 16 ans, des temps d'information et de découverte d'entreprise sont organisés, l'objectif étant de bien cerner les capacités et les désirs du jeune.

De 16 à 20 ans, les jeunes réalisent leurs stages pour la préparation à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle.

Le suivi et l'évaluation en continu permettent un réajustement du projet du jeune.

Ses activités

Le Service de Suite organise des stages pour les jeunes dès 16 ans, afin de commencer à préparer leur sortie vers le milieu ordinaire ou des établissements du secteur : ESAT, CITL (Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs). Les deux chargés d'insertion disposent d'une liste à jour des jeunes et à partir de leur 16ème anniversaire, une rencontre est programmée avec le jeune. Une coordination est réalisée avec l'éducateur référent du jeune pour évoquer la question de l'autonomie, en particulier pour les transports. Les mises en stage se font au cas par cas en fonction des synthèses et de l'entretien. La durée des stages est de deux semaines. Le jeune est accompagné dans la structure par une personne du service et un bilan est effectué.

Elaboration du projet professionnel avec le jeune : Ecoute et cheminement avec lui sur son évolution au cours de la construction et de la mise en place de son projet.

Constitution et présentation des dossiers de demande de compensation du handicap auprès des MDPH

Orientation et intégration professionnelle par le biais de stages

Suivi et bilan des stages.

L'équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service
(le même que l'externat)
- 2 Chargées d'insertion

Pour les jeunes sortis en cours d'années ou âgés de plus de 20 ans, un suivi est effectué pour intervenir sur des questions telles que le maintien dans l'emploi, un changement d'activité, une demande d'hébergement, une synthèse inter-établissements.

L'équipe se réunit chaque mardi matin. Les deux chargées d'insertion participent aussi aux synthèses des jeunes pour l'élaboration des projets individuels.

Une coordination avec l'IMPro s'effectue lors d'une réunion mensuelle où les deux équipes se rencontrent pour échanger sur les jeunes bénéficiaires d'un stage.

Le partenariat avec la mairie de Drancy

Le Service de Suite a mis en place une collaboration avec la mairie de Drancy dans le but d'accueillir les jeunes en stages et en ateliers.

Un projet a été rédigé, des rencontres organisées et des accueils de jeunes en stage ont lieu en restauration, entretien des locaux, animation et espaces verts.

Ses missions

Le SESSAD (service d'éducation spécialisé et de soin à domicile) l'Escabelle accompagne 30 Jeunes âgés de 7 à 14 ans présentant des déficiences intellectuelles légères. Partant des troubles de l'apprentissage, l'action du SESSAD vise le maintien de l'inclusion scolaire, l'acquisition de l'autonomie et la socialisation des enfants et adolescents qui lui sont confiés. Ces missions sont réalisées selon deux modalités : soit une prise en charge individualisée à domicile pour 25 jeunes, soit une prise en charge collective au sein de deux ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire).

Son organisation

Prise en charge individuelle

Après réception de la notification d'orientation émise par la MDPH (Maison départementale Des Personnes Handicapées) et organisation d'une rencontre avec la famille afin de poser le cadre de la prise en charge, le SESSAD signe une convention tripartite avec l'établissement scolaire, le jeune et ses parents, préalablement à toute intervention.

Prise en charge collective (en ULIS)

Le SESSAD signe une convention cadre avec chaque collège, pour l'accompagnement de l'ensemble des élèves de leur ULIS

L'équipe du SESSAD participe à des réunions éducatives et de suivi scolaire (RESS) dans les établissements scolaires. Cette rencontre réunit tous les acteurs intervenant auprès du jeune, sa famille. L'objectif étant de faire le point sur la situation du jeune afin d'adapter au mieux son parcours d'intégration scolaire.

A l'interne, l'équipe se réunit de façon hebdomadaire sur le fonctionnement de service ou la réalisation de synthèses. Tout le fonctionnement du SESSAD dépend de la planification des temps scolaires et s'organise en complémentarité de la scolarisation des jeunes.

Une équipe pluridisciplinaire

- 1 Chef de service
- 1 Psychiatre
- 1 Orthophoniste
- 2 Psychologues (dont une intervient dans les ULIS)
- 2 Educateurs spécialisés



Ses activités

Les prises en charge individuelles en interne ou sur les lieux de scolarité

Thérapeutiques : Entretiens d'évaluation au début de la prise en charge afin de mieux cerner la problématique du jeune. Puis suivi en fonction des besoins.

Educatives : Temps d'observation sur le lieu de scolarisation permettant de mettre en œuvre un accompagnement adapté. Puis, activités individuelles en fonction des besoins.

Autonomie dans les déplacements : Grâce à un accompagnement individuel, les jeunes apprennent à se repérer dans leur environnement, à se rendre seul sur leur lieu de scolarité, à prendre les transports en commun et aussi à dépasser les limites de leur quartier.

Les activités groupales

Animées, généralement par un binôme éducateur et psychologue, ces activités offrent un espace d'expression, de pensées communes et d'étude des systèmes inter relationnels permettant de se détacher de l'adulte et d'affirmer ses choix. Elles visent à développer des compétences transposables par des méthodologies adaptées, dans le milieu scolaire et à réassurer les jeunes sur leur capacité.

Les sorties sont encadrées par les éducateurs et les psychologues, elles visent la socialisation par le respect des règles, des horaires et de l'autre. Elles contribuent à la découverte et à l'élargissement des champs de connaissance.

Soutien à la parentalité

Groupe de parole mensuel : partage d'expérience, acceptation du handicap.

Un accompagnement spécifique au sein des ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire)

- Réalisation d'un bilan individuel en début de prise en charge
- En lien avec les familles, mise en place des prises en charges thérapeutiques (orthophonie, psychologue, psychomotricité,..)
- Coordination des soins thérapeutiques
- Soutien aux équipes d'enseignants
- Participation aux RESS (réunions éducatives et de suivi scolaire)

Les Services Généraux

Missions

Les services généraux assurent le fonctionnement logistique de l'établissement, au service des publics accueillis et des professionnels dans les domaines suivants : économat, restauration, maintenance, hygiène des locaux et du linge, transport. Cette mission s'effectue dans le respect des besoins de l'établissement, de la réglementation en vigueur et du budget.

Organisation

Les activités des services généraux sont coordonnées par l'économiste qui s'appuie au quotidien sur l'équipe Cuisine et l'équipe Entretien. L'économiste assure les activités liées à la fonction achats et réparations en lien avec les chefs de service et la directrice. Elle participe à la réunion de direction une fois par semaine.

Au niveau de la **Cuisine**, les menus sont élaborés par le chef de cuisine et l'infirmière (pour les régimes). Ils sont validés par la Commission Menus, une fois par trimestre. Les commandes de produits sont passées par le Chef de cuisine qui réceptionne la marchandise et prépare les plats avec son équipe dans le respect des exigences de la démarche **HACCP** (Hazard Analysis Critical Control Point) et du **PMS** (Plan Maîtrise Sanitaire) garantissant la **sécurité alimentaire**.

L'équipe **Entretien** organise son travail à partir de la feuille de route hebdomadaire établie par l'économiste, tout en intégrant des demandes urgentes. Par ailleurs, les agents d'entretien assurent selon les besoins, le transport individuel de jeunes.

L'équipe

- 1 Econome
- 1 Chef de cuisine
- 1 Commis de cuisine
- 1 Agent de cuisine
- 2 Agents d'entretien



Activités

Economat

- Gestion des achats (fournitures de bureaux, fournitures scolaires, produits entretien, linge, petit matériel mobilier, équipement,...).
- Suivi des assurances véhicules et gestion des sinistres
- Gestion des contrats des prestataires externes (transports, blanchisserie, hygiène locaux, matériel,...)
- Sécurité locaux et suivi des contrôles obligatoires

Maintenance

- Entretien et réparation des bâtiments, du matériel
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage des véhicules et suivi de leur entretien

Transport des jeunes

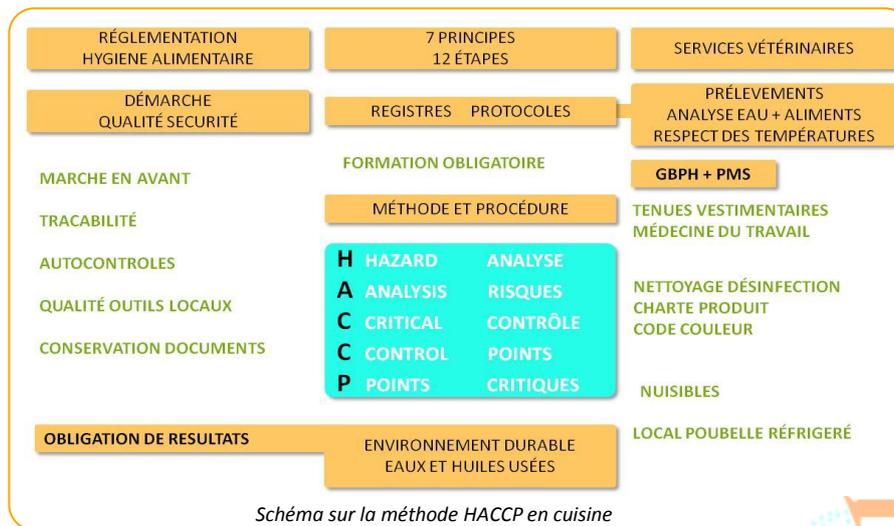
- Gestion et coordination des deux sociétés de transport
- Transports occasionnels de jeunes
- Gestion du planning des sorties des véhicules de l'IME

Hygiène des locaux et du linge

- Gestion et contrôle de la société de nettoyage
- Gestion et contrôle de la blanchisserie (litière, tenue professionnelle)
- Distribution du linge

Restauration

- Élaboration du plan alimentaire et des menus
- Approvisionnement, réception et stockage
- Préparation des repas midi et soir, événements (kermesse annuelle, portes ouvertes, anniversaires,...)
- Mise en place des couverts et desserte
- Nettoyage de la vaisselle, des tables et des locaux de restauration



Le service Administratif et Comptable

Missions

Ce service contribue au bon fonctionnement administratif l'établissement. Sous la responsabilité de la Directrice et en lien avec le siège social de la Société Philanthropique, il assure la tenue des tâches administratives, la gestion du personnel, les règlements des fournisseurs, la facturation des usagers, la tenue de la comptabilité, l'élaboration et le suivi du budget.



Organisation

L'ensemble des tâches est coordonnée par le responsable du service qui veille au respect des échéances et obligations. La fonction Accueil (téléphonique et physique) est répartie entre les deux secrétaires afin d'assurer la continuité du service.

La gestion du personnel est sous la responsabilité du Responsable administratif qui répartit les tâches en fonction de leur nature, au personnel du service.

L'équipe pluridisciplinaire

- 1 responsable
- 1 Secrétaire administrative
- 1 Comptable
- 1 Secrétaire usagers

Activités

Secrétariat administratif

Accueil physique et téléphonique
Réception et envoi du courrier
Mise en page des rapports d'activité
Classement et archivage des dossiers et documents
Prise de rendez-vous
Mise en forme de documents et tableaux
Tenue de statistiques
Secrétariat des différentes instances

Gestion du personnel

Elaboration des contrats de travail
Gestion de la paie et des charges sociales
Gestion des dossiers individuels des salariés et tenue des registres obligatoires
Déclaration et suivi des accidents du travail
Gestion de la formation professionnelle
Bilan social
Gestion des intérimaires
Gestion des instituteurs mis à disposition par l'Éducation Nationale

Secrétariat administratif des usagers

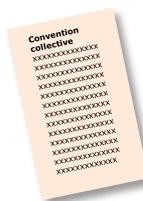
Accueil physique et téléphonique
Constitution et suivi des dossiers usagers
Facturation des journées de présence aux organismes payeurs
Tenue des registres de présence des usagers
Envoi correspondance aux parents

Comptabilité

Elaboration des budgets et des comptes administratifs
Enregistrement comptable
Facturation organismes et suivi des règlements
Suivi de la trésorerie
Règlements des fournisseurs



Quelques informations utiles



Convention collective

L'établissement applique la convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, du 15 mars 1966.

Vous pouvez consulter la convention collective au Service Administratif et Comptable.

Les salaires et remboursement transport

Les salaires sont réglés par virement fin de mois et les bulletins de salaire sont déposés dans la boîte aux lettres de chaque salarié.

L'établissement rembourse une partie du titre des transports en commun, sur justificatif. Ce remboursement est effectué chaque mois en plus du salaire sur présentation de justificatif.



Formation

Un plan de formation est prévu chaque année. Il découle des besoins exprimés par l'encadrement en lien avec les orientations de l'établissement et les souhaits exprimés par les salariés. Ce plan est conclu après consultation du Comité d'établissement dans le respect des dispositions légales. Notre organisme collecteur est UNIFAF.

Vous pouvez également bénéficier, sous condition :

- d'un congé individuel de formation (CIF)
- d'un bilan de compétences
- du droit individuel à la formation (DIF)

Chaque année, l'ensemble des salariés est destinataire d'un courrier précisant les modalités et les droits acquis (notamment en ce qui concerne le DIF).



Caisse Retraite & Prévoyance

L'établissement contribue aux régimes de retraite et de prévoyance obligatoires et conventionnels et applique les répartitions charges salariales et charges patronales prévues dans la convention collective

Caisse de Retraite complémentaire NOVALIS
21 rue Roger Salengro
94137 Fontenay sous Bois cedex

Régime Prévoyance CHORUM
56-60 rue Nationale
75013 Paris



Mutuelle

L'établissement propose une adhésion facultative à un contrat collectif «frais de santé auprès de la mutuelle UMC 35-37 rue St Sabin – 75534 Paris cedex 11.

Un bulletin d'adhésion est remis au nouveau salarié, lors de la constitution de son dossier.



1% logement

L'établissement cotise au titre du 1% logement auprès du GIC (Groupement Interprofessionnel de Construction). Les salariés peuvent bénéficier d'actions.



Le stationnement

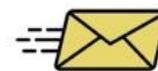
L'IME Ladoucette propose 36 places de stationnement matérialisées. Les salariés peuvent bénéficier des places mais il est strictement interdit de stationner hors des places matérialisées.

Nous avons 3 places réservées aux personnes handicapées. Les salariés peuvent faire la demande à Madame la Directrice d'un macaron pour stationner gratuitement sur le parking en face de l'IME.



Les repas

Une cafétéria est à disposition du personnel (Rdc bâtiment A). Chacun peut, soit apporter son repas (réfrigérateur, micro-ondes en libre service) soit prendre les repas préparés par l'établissement sous réserve d'inscription préalable le lundi avant 10 h pour tous les jours de la semaine. Ces repas sont comptabilisés chaque fin de mois et déduits sur le bulletin de salaire (tarifs 2012 : 3,44 € pour les non-cadres et 5,16 € pour les cadres).



Boîte aux lettres

Tous les salariés ont à leur disposition une boîte aux lettres au 1^{er} étage, bâtiment A, pour recevoir les courriers ou informations institutionnelles qui leur sont destinés. La clef est remise lors de la prise de fonction.



Clés accès locaux

Tous les professionnels reçoivent contre signature une ou des clés leur permettant d'accéder aux locaux.

Les obligations des salariés

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est remis à chaque salarié lors de la signature de son contrat. Il s'impose à l'ensemble du personnel (y compris les stagiaires) à l'intérieur de l'établissement et hors de l'établissements, lors de transfert d'activités. Le règlement intérieur est affiché au rez-de-chaussée, bâtiment A.

La médecine du travail

L'ACMS (Association interprofessionnelle des Centre Médico-Sociaux pour la Santé au travail) est chargée du suivi médical du personnel. La visite d'embauche doit obligatoirement s'effectuer dans les 3 mois suivant la prise de fonction. Le rendez-vous est organisé par l'établissement et le salarié doit présenter son carnet de vaccination.

Ensuite les salariés sont convoqués selon une périodicité qui varie selon les poste occupés

ACMS 29 rue voltaire - 93700 DRANCY

Les consignes de sécurité/incendie

Les salariés sont tenus de connaître les consignes de sécurité, d'incendie et d'évacuation en vigueur dans l'établissement de façon à les appliquer en cas de besoin.

La pyramide réglementaire

Un cadre réglementaire commun à tous les professionnels de l'établissement



La procédure de signalement

Le salarié qui a connaissance d'incidents ou de faits inquiétants concernant tout usager, est tenu, sans mener d'enquête personnelle, d'informer le chef de service dans les meilleurs délais.

Le chef de service informe la direction qui convoque la cellule interne de signalement pour décider de la suite à donner.

La procédure de signalement formalisée au sein de l'établissement est mise en œuvre et le salarié qui a eu connaissance des faits est informé des suites données.

Les instances représentatives du personnel

Le Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise, selon le code du travail (art.L.2323-1), a pour objet « d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production »

Le comité d'entreprise est un organe de représentation collective du personnel. A ce titre, il est informé et consulté par le chef d'établissement sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'établissement et, notamment, sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle.

Le Comité d'Entreprise de l'IME se réunit une fois par mois. Les réunions du Comité d'Entreprise, sont présidées par le Directeur d'établissement.

Un procès verbal est rédigé et affiché sur les panneaux réservés aux instances représentatives du personnel.

Dans le cadre de ses œuvres sociales et culturelles dans l'établissement, le CE propose : des chèques vacances, des bons d'achat en fin d'année des chèques culture, des bons naissance et retraite,...

Les Délégués du personnel

Les Délégués du Personnel représentent le Personnel auprès de l'Employeur pour lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail (Code du travail, Convention Collective, salaires, durée du travail, hygiène et sécurité...).

A l'IME Ladoucette ils sont au nombre de 2 titulaires.

Les Délégués de Personnel se réunissent tous les mois, sur convocation et en présence du Directeur d'établissement. Un procès verbal de réunion est affiché sur le panneau des représentants du personnel (rez-de-chaussée, bâtiment A).

Le CHSCT

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de travail a pour mission

- de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à disposition par une entreprise extérieure.
- de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité
- de veiller à l'observation des prescriptions légales prise en ces matières.

Le CHSCT est une institution représentative du personnel compétente pour les questions de santé au travail.

Le CHSCT s'efforce de prévenir l'apparition des risques et maladies professionnelles et propose des actions de prévention pour l'amélioration des conditions de travail.

Il est présidé par le chef d'établissement ou son représentant et se réunit tous les trois mois.

Le compte-rendu des réunions est affiché sur le panneau destiné à cet effet (rez-de-chaussée, bâtiment A).

Membres du Comité d'Entreprise

Membres titulaires

Madame Christine Di MASCIO (trésorière)
Madame Valérie BARTHET (trésorière adjointe)
Mademoiselle Audrey CUPIT (secrétaire)

Membre suppléant

Madame Elda CHABANE
(secrétaire suppléante)

CONTACT :

Boîte aux lettres réservée au CE

Délégués du personnel

Membres titulaires

Mademoiselle Claire RAMISSE
Monsieur Philippe DUMAY

Membres du CHSCT

Madame Christine Di MASCIO
Madame Fabienne LAINE
Madame Sophie PERRAULT

Drancy... quelques repères

La ville de Drancy, donc Jean-Christophe LAGARDE est le député-maire, est une commune de 62300 habitants répartis sur 9 quartiers. L'IME Ladoucette est situé au cœur de la ville, dans le quartier « Drancy-Centre ». La revue municipale « Drancy Immédiat », bimensuel d'information locale, est mis à disposition des personnels dans les différents services de l'IME.

Vous trouverez sur le plan :

- 1** Le stade nautique, 377 bd Paul Vaillant Couturier (tél. 01 48 96 39 50)
- 2** Une médiathèque, 50 avenue Marceau (tél. 01 48 31 75 66)
- 3** Le parc de Ladoucette : 5,5 hectares avec son château, le poumon vert de Drancy
- 4** Le Conservatoire historique du camp de Drancy (www.camp-drancy.asso.fr), 15 rue Arthur Fontaine
- 5** La Mairie (tél. 01 48 96 50 00)
- 6** L'espace culturel du parc, place Maurice Nilès (tél. 01 48 31 95 42)
- 7** L'ACMS (Médecine du travail) 29 rue Voltaire (tél. 01 41 60 10 04)



Les quartiers

- DRANCY CENTRE
- L'AVENIR PARISIEN
- L'ECONOMIE
- LA MARE
- LA MUETTE
- LE PETIT DRANCY
- LE VILLAGE PARISIEN
- LES OISEAUX
- PARIS CAMPAGNE



IME Ladoucette
SESSAD L'Escabelle

